

Massacre au Mali : « Ils n'ont épargné personne »

Huit hauts responsables de l'armée ont été limogés après l'assassinat de 134 Peuls dans le centre du pays

BAMAKO - correspondance

Hassan Dicko (le nom a été changé) a dû enjamber les corps et les soulever pour pouvoir les compter. Ce samedi 23 mars, dans ce qu'il reste du village d'Ogossagou, au centre du Mali, ce responsable humanitaire malien est face à une horreur qu'il dit n'avoir encore jamais vue. Des corps sans tête, d'autres jetés au fond d'un puits et des amas de chaires noires, brûlées vives. Les mots lui manquent et les larmes coulent : « *Ils n'ont épargné personne. Ils ont tout brûlé avec de l'essence et tué tout ce qui bougeait encore avec des armes militaires.* »

Selon les Nations unies, au moins 134 personnes ont été massacrées et une cinquantaine d'autres blessées, dans ce village largement habité par des civils appartenant à l'ethnie peule. Selon l'association de défense des Peuls Tabital Pulaaku, la majorité était des femmes et des enfants.

Beaucoup avaient trouvé refuge dans ce village après avoir déjà fui d'autres affrontements intercommunautaires qui ont fait plus de 500 morts en 2018 dans le centre du Mali, selon l'ONU. Ces conflits, en escalade permanente depuis deux ans, opposent principalement des miliciens appartenant aux ethnies peule et dogon.

Au départ, il s'agit essentiellement de litiges terriens, mais les attaques meurtrières des uns ont précipité les ripostes des autres, plongeant cette partie du pays dans une spirale de vengeance qui revêt de plus en plus un caractère ethnique, tandis que la zone est un terrain d'action privilégié des groupes terroristes, au Mali.

L'Etat dépassé

Face à cette crise multidimensionnelle, l'Etat semble dépassé, comme l'a souligné la réaction, jugée tardive par beaucoup, des forces armées maliennes (FAMA) à Ogossagou. « *Elles étaient informées depuis 6 heures du matin qu'une attaque venait d'avoir*

lieu. Mais les FAMA sont arrivées entre 8h30 et 9 heures. Ils n'étaient pourtant qu'à 13 kilomètres du village. C'était clairement trop tard. Les dégâts étaient faits », regrette Allaye Guindo, le maire de Bankass.

Vingt-quatre heures après l'attaque, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a procédé, dans le cadre d'un conseil des ministres extraordinaire, à un limogeage d'une rare ampleur au sein de l'armée : huit hauts responsables ont été remplacés, à commencer par le chef d'état-major général. Le limogeage intervient dans un contexte de tensions qui, ces derniers jours, montait au sein de l'armée.

L'élément déclencheur aura été l'attaque terroriste du camp militaire de Dioura, dans le centre du pays, le 17 mars. Quatre jours plus tard, les femmes des vingt-six soldats tués refusaient l'entrée d'une délégation du ministère de la défense dans plusieurs camps militaires. « *A bas le commandement!* » était leur mot d'ordre, pour dénoncer le manque de stratégie à la tête de l'institution.

Dans le village en cendres d'Ogossagou, M. Dicko, lui, a perdu tout espoir : « *Ils peuvent limoger autant qu'ils veulent, moi, je ne crois plus à ce régime. Il n'y a pas de justice. Après les attaques, l'Etat arrête des assaillants que l'on retrouve quelques jours plus tard libres, parmi nous. L'Etat ne peut plus rien faire, c'est trop tard. Les miliciens dogon pensent que tous les Peuls sont des terroristes, donc ils vont tous nous exterminer.* »

Comme Tabital Pulaaku, M. Dicko accuse la milice dogon Dan Na Ambassagou d'avoir mené l'attaque. « *Les assaillants étaient habillés avec leur tenue, celle des chasseurs dogon. Nous avons alerté les autorités que ce village risquait d'être attaqué...*

Mais, comme à chaque fois que nous le faisons, elles n'ont pas réagi », regrette-t-il. Trois jours avant l'attaque, Dan Na Ambassagou avait annoncé dans un communiqué sa décision de « *commencer les patrouilles* » dans la région, « *dans le but de sécuriser les populations* ».

Depuis sa création, il y a près de trois ans, ce groupe d'autodéfense est légal. Il a le statut d'association, et ce malgré les accusations récurrentes d'exactions portées à son encontre depuis de longs mois. Mais depuis le conseil des ministres extraordinaire du 24 mars, les miliciens sont désormais dans l'illégalité. « *Nous avons procédé à la dissolution de l'association Dan Na Ambassagou pour indiquer clairement aux uns et aux autres que la protection de la population reste et restera le monopole de l'Etat* », a déclaré Soumeylou Boubèye Maïga, le premier ministre, à la sortie du conseil.

D'aucuns ont vu en ce geste la preuve de l'implication du groupe dans l'attaque d'Ogossagou. Mais les principaux intéressés démentent : « *Nous nions catégoriquement être impliqués de près ou de loin dans ce massacre que nous condamnons avec la dernière rigueur* », dit Mamadou Goudienkilé, président de la coordination nationale de Dan Na Ambassagou, avant de donner sa version de l'histoire : « *Les gens nous accusent parce que les assaillants portaient des tenues de chasseur dogon. Mais ces tenues, tout le monde les porte!* »

Les groupes terroristes du centre auraient-ils pu emprunter les attributs des chasseurs pour attaquer et ainsi semer un peu plus le chaos ? Si l'hypothèse n'est pas écartée, c'est qu'Ogossagou abritait l'un des camps informels de désarmement d'anciens combattants djihadistes créé dans le centre du pays. Une initiative privée, montée par un Malien pour pallier le manque d'infrastructures du processus de « désarmement, démobilisation et réintégration » (DDR) lancé par le premier ministre, fin 2018.

« Confusion et manipulations »

« *Cinquante-quatre anciens combattants étaient cantonnés à Ogossagou. Ce n'est pas l'Etat qui les a mis là, mais il était au courant. Ces camps créent des problèmes aux populations. Elles risquent d'être attaquées par les terroristes* », alerte Allaye Guindo.

Selon le maire de Bankass, village situé sur la frontière avec le Burkina Faso, c'est ce qu'il s'est passé à Ogossagou. L'enquête, ouverte par les autorités, devra situer les responsabilités.

Les conflits en escalade permanente depuis deux ans opposent principalement des miliciens appartenant aux ethnies peule et dogon

« *Toutes les pistes sont ouvertes car personne n'a revendiqué cette attaque* », remarque Mahamadou Diouara. Pour le directeur du cabinet Gaaya, spécialiste des questions sécuritaires, la complexité des conflits dans le centre, entre terrorisme et conflits intercommunautaires, brouille les pistes : « *Il y a beaucoup de confusion et de manipulation. Des*

Peuls sont souvent accusés d'être à la base d'attaques terroristes mais quand on va questionner, on se rend compte que ce n'est parfois pas eux. De même, des Dogon sont parfois accusés à tort d'attaquer des villages peuls. »

Dépassés, les civils du centre du Mali, eux, continuent à être pris entre deux feux dont les flammes, après cette attaque, risquent d'être attisées. « *Quand une personne perd un proche, assassiné en partie parce que l'Etat n'est pas assez présent, elle peut entrer dans une dynamique de vengeance et devient une recrue potentielle, une proie, pour les groupes terroristes* », craint M. Diouara. Pour le sociologue, une réforme majeure du système de sécurité s'impose, axée autour d'un défi majeur : « *Faire en sorte que les populations que l'Etat a le devoir de protéger aujourd'hui ne deviennent pas celles qu'il devra combattre demain.* » ■

MORGANE LE CAM

LE CONTEXTE

LES PEULS

Les Peuls regroupent un ensemble de communautés constituées majoritairement d'éleveurs, présentes dans une vingtaine de pays du centre et de l'ouest du continent africain. En Afrique de l'Ouest, c'est au XVIII^e siècle que les grandes conquêtes peules sont lancées, faisant des Peuls un peuple à la fois admiré et redouté. Mais, ces dernières années, les Peuls du Sahel se sont sentis de plus en plus discriminés par des autorités qui auraient, selon eux, tendance à les confondre avec les djihadistes.

Une réunion à l'ONU le 29 mars

«*Nous condamnons naturellement dans les termes les plus fermes cette attaque inqualifiable*», a déclaré François Delattre, l'ambassadeur de la France au Conseil de sécurité des Nations unies, le 23 mars, lors de son déplacement au Mali. La situation dans le centre du pays s'est donc imposée à la table des discussions avec les autorités maliennes. Une préoccupation qui vient s'ajouter à une autre : celle des retards dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé en 2015 pour mettre fin à la guerre dans le nord du pays. Autant de points qui devraient être discutés à New York, lors de la réunion ministérielle présidée par le ministre des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, le 29 mars, ainsi que lors de la réunion sur le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies au Mali (Minusma), qui aura lieu d'ici à la fin du mois de juin.